

Consultation citoyenne sur la problématique de la sécurité routière

Une commission extra-parlementaire a été mandatée par la Municipalité pour étudier la problématique de la sécurité routière dans le village.

Des améliorations aux abords du collège sont d'ores et déjà en cours d'études.

Cependant, la commission souhaiterait avoir votre avis sur les questions suivantes :

Souhaitez-vous d'autres zones 30 km/h dans le village ? Oui Non

Quels quartiers ou endroits dangereux vous semblent mériter un ralentissement du trafic ?

.....

Autres suggestions ?

.....

.....

Merci d'avance pour vos réponses à renvoyer **d'ici au 31 janvier 2023** par e-mail au greffe municipal (greffe@villars-le-terroir.ch) ou découpez et déposez le coupon dans la boîte aux lettres du greffe.

La commission extra-parlementaire